



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 12 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture de 7 relais routiers en Dordogne

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus, les relais et restaurants routiers sont fermés au public par le décret N° 2020 – 1310 du 29 octobre 2020.

Le décret N°2020-1358 du 6 novembre 2020 modifie cette décision, il a permis en novembre 2020, la réouverture de 2 relais routiers en Dordogne :

- Les tamaris à Campsegret (24140)
- La table gourmande – Chez Serge au Lardin St Lazare (24570)

Aujourd'hui, 5 nouveaux relais s'ajoutent à la liste initiale

- Les Cledoux Chez Seb à Cazoules
- Lou Marmitou à Mussidan
- Le Relais de Plaisance à Plaisance
- Bar restaurant le Cédre vert à Gardonne
- Le Gergovie à Brantôme en Périgord

Ces 7 relais assureront un service **uniquement aux professionnels des transports routiers**, sur présentation de leur carte professionnelle. Ils pourront ainsi disposer de repas chauds (service uniquement à table), d'une douche et d'un petit déjeuner (service uniquement à table) dans le respect des protocoles sanitaires.

Les horaires d'ouverture sont les horaires propres à chaque restaurant, il n'y a plus de plage horaire pré-définie par l'État.

